

IDENTITÉ				125791							
SUITE À UN AVIS DU		2004	11	18	NUMÉRO DE DOSSIER			A - 300032			
ANNÉE		MOIS		JOUR							
Prénom à la naissance				Nom à la naissance				Date de naissance			
TRACY				LISTON				1963 02 11			
ANNÉE		MOIS		JOUR							
Sexe		Municipalité de résidence				Province		Pays			
<input checked="" type="checkbox"/> MASCULIN <input type="checkbox"/> FÉMININ <input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ		MONTREAL				QUÉBEC		CANADA			
Prénom de la mère			Nom de la mère à la naissance			Prénom du père			Nom du père		
ANNA MARIA			LAROCCA			JOHN EDWARD			LISTON		

DÉCÈS											
Lieu du décès		Nom du lieu				Municipalité du décès					
<input checked="" type="checkbox"/> DÉTERMINÉ <input type="checkbox"/> INDÉTERMINÉ		RÉSIDENCE				MONTREAL					
DATE DU DÉCÈS		2004		11		18		HEURE DU DÉCÈS			
DÉTERMINÉE		INDÉTERMINÉE		ANNÉE		MOIS		JOUR		DÉTERMINÉE PRÉSUMÉE INDÉTERMINÉE HRS MIN	

CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS : Indéterminée

EXPOSÉ DES CAUSES

La victime a été identifiée de façon circonstancielle. Le décès a été constaté par deux policiers, étant devant un cas de mort évidente.

Une autopsie a été pratiquée au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal par le Dr Annie Sauvageau, pathologiste. Elle a conclu comme ci-dessus mentionnée dans son rapport final.

Les commentaires suivants du Dr Sauvageau sont pertinents:

On ne retrouve pas à l'autopsie d'évidence de lésion traumatique ou de maladie physique expliquant le décès. Les analyses toxicologiques sont non contributives quant à la cause de décès. L'hypothèse de mort par manque d'apport alimentaire, soulevée par les enquêteurs, est possible. Ceci est cependant impossible à confirmer à l'autopsie, d'autant plus que le corps est dans un état de putréfaction avancée, ce qui limite l'examen.

Des prélèvements pour expertises toxicologiques ont été faits et en date du 24 janvier 2005, Carole Pécllet, chimiste au même laboratoire, a conclu en l'impossibilité de faire une alcoolémie compte tenu de l'état de putréfaction de la victime. Aucune drogue usuelle ou d'abus médicamenteux n'a été mis en évidence dans ces analyses.

CIRCONSTANCES DU DÉCÈS

Tracy Liston habitait avec son frère dans un appartement à Montréal depuis la mort de ses parents. Elle souffrait d'un maladie qui la rendait incapable de vivre seule, soit de trisomie 21.

Selon un voisin de la victime, qui l'a vue pour la dernière fois au début octobre, Lawrence avait l'air dépressif depuis quelques semaines et avait des difficultés monétaires.

En date du 18 novembre 2004, le propriétaire de l'immeuble à appartement où habitait Lawrence et Tracy Liston décide d'aller vérifier les lieux, le loyer étant en retard depuis 2 mois, et ce, contrairement à leurs habitudes. Craignant le pire, le propriétaire demanda à Urgences Santé de l'accompagner.

Après avoir sondé la porte, et devant l'impossibilité de l'ouvrir, ils pénétrèrent par une fenêtre. Ils découvrirent alors Lawrence Liston, couché dans son lit, une carabine près de lui et visiblement décédé depuis longtemps. Ils sortirent immédiatement de l'appartement et demandèrent l'aide des policiers.

IDENTIFICATION DU CORONER					
Prénom du coroner			Nom du coroner		
LUC			MALOUIN		
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrites ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi					
J'AI SIGNÉ À :		ce		2005 02 07	
NICOLET				ANNÉE MOIS JOUR	
				SIGNATURE	

A -

Numéro de l'avis

Ces derniers sont intervenues rapidement et, en vérifiant l'appartement, découvrirent Tracy Liston, elle aussi décédée depuis longtemps, gisant dans le salon.

L'enquête policière effectuée par les enquêteurs de la CUM a exclu toute intervention d'un tiers en relation avec ce décès. Il semblerait probable que Lawrence Liston ait décidé de mettre fin à ses jours, et Tracy Liston, incapable de prendre soin d'elle, soit décédée par manque d'apport alimentaire.

CONCLUSION

Il s'agit d'un décès d'origine indéterminée.